

PRODUIT : ENDIT SUPER

SECTION 01 : IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

FABRICANT.....SLUYTER COMPANY LTD.
 375 Steelcase Road East
 Markham, Ontario L3R 1G3
 Canada
 Tel (905) 475-6011
 Emergency # Call CANUTEC (613) 996-6666
 DATE DU PRÉPARATION.....MAI 29/09
 NOM CHIMIQUE.....ENDIT SUPER
 UTILISATIONS DU PRODUIT.....DESODORISANT.
 FAMILLE CHIMIQUE.....MELANGE A BASE D'ALCOOL

SECTION 02 : COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

INGREDIENTS DANGEREUX	Wt %	L.E.P.	# C.A.S.	DL/50, VOIE, ESPECE	CL/50, VOIE, ESPECE
ALCOOL ISOPROPYLIQUE	30 - 60	400 ppm	67-63-0	5045 mg/kg RAT ORALE	16000 ppm 8 HEURES RAT INHALATION
PROPYLENE GLYCOL	5 - 10	100 ppm	57-55-6	2100 mg/kg RAT ORALE	NON DISPONIBLE
ETHOXYLATE DE PHENOL ALKYLE	1 - 5	Not Available	9016-45-9	2830 mg/kg PEAU LAPIN	NON DISPONIBLE

SECTION 03 : IDENTIFICATION DES DANGERS

VOIES D'EXPOSITION
 CONTACT AVEC LE PEAU.....PEUT CAUSER UNE IRRITATION MODEREE, LA DELIPIDATION ET LA DERMATITE.
 ABSORPTION PAR LA PEAU.....SANS OBJET.
 INHALATION.....TEL QUE DECRIE PLUS BAS.
 INHALATION CHRONIQUE.....IRRITATION DU NEZ ET DE LA GORGE.
 INGESTION.....PEUT CAUSER MAUX DE TETE, NAUSEES, VOMISSEMENTS ET FAIBLESSES.
 CONTACT AVEC LES YEUX.....IRRITANT. CAUSE DES DOMMAGES CORNEENS.
 EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUE....VOIR "VOIES D'EXPOSITION"
 EFFETS D'UNE EXPOSITION.....RISQUE DE DOMMAGE AU SYSTEME NERVEUX CENTRAL. PEUT CAUSER NAUSEES, MAUX DE
 CHRONIQUE TETE, ETOURDISSEMENTS ET SOMNOLENCE.

SECTION 04 : PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LES YEUX.....VERIFIER SI LA PERSONNE PORTE DES LENTILLES CORNEENNES ET LES LUI ENLEVER
 S'IL Y A LIEU. RINCER A GRANDE EAU IMMEDIATEMENT PENDANT AU MOINS 20
 MINUTES. CONSULTER UN MEDECIN.
 CONTACT AVEC LA PEAU.....ENLEVER LES VETEMENTS CONTAMINES. LAVER LA PEAU AVEC DE L'EAU ET DE SAVON.
 CONSULTER UN MEDECIN SI L'IRRITATION EST PERSISTENTE.
 INHALATION.....AMENER LA PERSONNE A L'AIR FRAIS. S'IL YA ARRET RESPIRATOIRE, UNE PERSONNE
 QUALIFIEE DEVRAIT ADMINISTRER LA RESPIRATION ARTIFICIELLE. CONSULTER UN
 MEDECIN.
 INGESTION.....DILUER AVEC DE GRANDES QUANTITES D'EAU OU LAIT. NE PAS FAIRE VOMIR.
 CONSULTER UN MEDECIN.

PRODUIT : ENDIT SUPER

SECTION 04 : PREMIERS SOINS

INFORMATION ADDITIONNELLE.....COMMUNIQUER AVEC LE CENTRE ANTIPOISON DE VOTRE REGION.

SECTION 05 : LUTTE CONTRE LES INCENDIES

INFLAMMABLE ?.....INFLAMMABLE
 SI OUI, DANS QUELLES.....LIQUIDE INFLAMMABLE. RISQUE D'INCENDIE PAR EXPOSITION A LA CHALEUR, A LA
 CONDITIONS FLAMME OU A UNE TEMPERATURE SUPERIEURE AU POINT D'ECLAIR. LES VAPEURS SONT
 PLUS LOURDES QUE L'AIR. RISQUE DE RETOUR DE FLAMME PAR DEPLACEMENT DES
 VAPEURS VERS UNE SOURCE D'INFLAMMATION.
 PROCEDURES SPECIALES:.....LE PORT D'UN APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME EST REQUIS POUR LES
 POMPIERS.UTILISER UNE EAU PULVERISEE POUR REFROIDIR LES SURFACES EXPOSEES
 AU FEU ET PROTEGER LE PERSONNEL.
 POINT D'ECLAIR (C), METHODE.....14 C VASE CLOS TAG.
 TEMPERATURE.....350 C
 D'AUTO-INFLAMMATION
 SEUIL MAXIMAL.....12.00
 D'INFLAMMABILITE (% VOL)
 SEUIL MINIMAL.....11.60
 D'INFLAMMABILITE (% VOL)
 MOYENS D'EXTINCTION.....EXTINCTEURS A MOUSSE ANTI-ALCOOL, CO2, POUDRE CHIMIQUE.
 PRODUITS DANGEREUX DE LA.....OXYDES DE CARBONE (CO,CO2).
 COMBUSTION
 SENSIBILITE AUX CHOCS.....OUI.
 SENSIBILITE AUX DECHARGES.....NON DISPONIBLE.
 ELECTROSTATIQUES

SECTION 06 : DEVERSEMENTS ACCIDENTELS

FUITE / DEVERSEMENT.....ELIMINER TOUTE SOURCE D'INFLAMMATION TELLE QUE FLAMME NUE, ETINCELLES ET
 RECHAUDS. EN CAS DE DEVERSEMENT MINEUR: ESSUYER LA SURFACE SOUILLEE. EN
 CAS DE DEVERSEMENT MAJEUR: RAMASSER LA MATIERE REPANDUE POUR ELIMINATION.
 UTILISER UN ABSORBANT INORGANIQUE NON-COMBUSTIBLE. EMPECHER L'ECOULEMENT
 DANS LES DRAIN,LES EGOUTS, ET AUTRES VOIES D'EAU.

SECTION 07 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

PROCEDURES DE MANUTENTION.....NE PAS UTILISER A PROXIMITE DE MATIERES INFLAMMABLES. EVITER LE CONTACT
 AVEC LA PEAU ET LES YEUX. MAINTENIR UNE BONNE HYGIENE PERSONNELLE.
 CONDITIONS D'ENTREPOSAGE.....ENTREPOSER A L'ECART DES MATIERES OXYDANTES ET DE TOUTE SOURCE D'IGNITION.
 ENTREPOSER DANS UN ENDROIT FRAIS ET BIEN VENTILE.

SECTION 08 : CONTROLE DES EXPOSITIONS ET PROTECTION INDIVIDUELLE

EQUIPEMENT DE PROTECTION
 YEUX / TYPE.....LUNETTES DE SECURITE.
 RESPIRATOIRE/TYPE.....PORTER UN APPAREIL RESPIRATOIRE HOMOLOGUE NIOSH/MSHA SI LA TLV EST
 DEPASSEE.
 GANTS/TYPE.....GANTS IMPERMEABLES (NEOPRENE OU CAOUTCHOUC).
 VETEMENTS/TYPE.....VETEMENTS PROTECTEURS APPROPRIES.
 CHAUSSURES/TYPE.....BOTTES DE SECURITE SPECIFIEES POUR LE LIEU DE TRAVAIL.
 AUTRES/TYPE.....DOUCHE OCULAIRE ET DOUCHE DE SECURITE.

PRODUIT : ENDIT SUPER

SECTION 08 : CONTROLE DES EXPOSITIONS ET PROTECTION INDIVIDUELLE

VENTILATION.....UNE VENTILATION NATURELLE SUFFIT EN CONDITION NORMALE.

SECTION 09 : PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ETAT PHYSIQUE.....LIQUIDE
 ODEUR.....ODEUR D'ALCOOL.
 DENSITE.....0.95 - 0.98
 SEUIL DE L'ODEUR (ppm).....NON DISPONIBLE
 PRESSION DE VAPEUR..... 20 mmHg @ 20 C
 DENSITE DE VAPEUR (AIR=1).....> 1.00
 TAUX D'EVAPORATION.....> 1.00 (ACETATE DE N-BUTYL = 1)
 POINT D'EBULLITION (deg C).....80 C
 pH.....NON DISPONIBLE
 SOLUBILITE DANS L'EAU (‡).....SOLUBLE
 COEFFICIENT DE REPARTITION.....NON DISPONIBLE
 EAU/HUILE
 VOLATILITE (‡).....> 90%
 POINT DE CONGELATION.....< 0 C
 POINT DE FUSION (deg C).....NON DISPONIBLE
 POIDS MOLECULAIRE.....SANS OBJET

SECTION 10 : STABILITE ET REACTIVITE

INCOMPATIBILITE.....INCOMPATIBLE AVEC DES OXYDANTS PUISSANTS.
 CONDITIONS DE REACTIVITE.....THERMIQUES.
 PRODUITS DANGEREUX DE.....OXYDES DE CARBONE (CO,CO2).
 DECOMPOSITION

SECTION 11 : RENSEIGNEMENTS SUR LA TOXICITE

LIMITE D'EXPOSITION AU PRODUIT...VOIR SECTION (2) INGREDIENTS DANGEREUX.
 IRRITATION PAR LE PRODUIT.....IRRITANT POUR YEUX. IRRITATION PAR EXPOSITION PROLONGEE.
 CAPACITE DE SENSIBILISATION.....NON DISPONIBLE.
 DU PRODUIT
 CANCERIGENICITE DU PRODUIT.....AUCUN RENSEIGNEMENT DISPONIBLE. AUCUN EFFET CANCERIGENE NOCIF PREVU.
 TERATOGENESE.....AUCUN RENSEIGNEMENT DISPONIBLE. AUCUN EFFET TERATOGENE NOCIF PREVU.
 MUTAGENESE.....AUCUN RENSEIGNEMENT DISPONIBLE. AUCUN EFFET MUTAGENES NOCIF PREVU.
 EFFETS SUR LE SYSTEME.....AUCUNE INFORMATION DISPONIBLE. AUCUN EFFET NUISIBLE SUR LA REPRODUCTIVITE
 REPRODUCTEUR N'EST PREVU.
 PRODUITS SYNERGIQUES.....NON DISPONIBLE.

SECTION 12 : RENSEIGNEMENTS ECOLOGIQUES

ENVIRONNEMENT.....NON DISPONIBLE. DANGER POSSIBLE EN CAS D'INFILTRATION DES SOURCES D'EAU
 POTABLE. LE PRODUIT A UN ASPECT INESTHETIQUE ET PEUT ETRE NUISIBLE. NE PAS
 CONTAMINER LES EAUX DOMESTIQUES ET D'IRRIGATION, LES LACS, LES ETANGS, LES
 RUISSEAUX ET LES RIVIERES.
 BIODEGRADABILITE.....NON DISPONIBLE. LA PARTIE SOLVANT DU PRODUIT EST BIODEGRADABLE ET
 S'EVAPORE RAPIDEMENT.

PRODUIT : ENDIT SUPER

SECTION 13 : DECHETS

ELIMINATION DES DECHETS.....CONSULTER UN EXPERT DECHETS DANGEREUX POUR UNE ELIMINATION APPROPRIEE.
SELON LES REGLEMENTS MUNICIPAUX, PROVINCIAUX ET FEDERAUX.

SECTION 14 : TRANSPORT

CLASSIFICATION T.M.D.....ALCOOL EXEMPT

SECTION 15 : REGLEMENTATION

CONFORMITE RPC.....CE PRODUIT A ETE CLASSE CONFORMEMENT AUX CRITERES DE DANGER ENONCES DANS
LE RPC, ET LA FICHE SIGNALÉTIQUE CONTIENT TOUS LES RENSEIGNEMENTS EXIGES
PAR LE RPC.

CLASSIFICATION SIMDUT.....CLASSE D DIV.2 CLASSE D DIV.2 SUBDIV.B

SECTION 16 : AUTRES RENSEIGNEMENTS

AVIS DU FABRICANT:.....L'INFORMATION SUR CETTE FICHE SIGNALÉTIQUE EST FOURNIE SANS GARANTIE,
EXPRESSE OU IMPLICITE. L'INFORMATION FOURNIE EST BASEE SUR DES DONNEES
PRESENTEES PAR LES FABRICANTS OU DES SOURCES TECHNIQUES RECONNUES. BIEN
QUE L'ON CROIT QUE L'INFORMATION SOIT EXACTE, NOUS NE FAISONS AUCUNE
REPRESENTATION QUANT A SON EXACTITUDE NI SA SUFFISANCE.

URGENCE CANUTEC (613) 996-6666

BIEN QUE RENSEIGNEMENTS FOURNIS AUX PRESENTES SOIENT, A NOTRE CONNAISSANCE, JUSTE ET EXACTS, AUCUNE GARANTIE,
TACITE OU EXPRESSE, N'EST ACCORDEE CONCERNANT LES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU RENDEMENT D'UN PRODUIT. NOUS
N'ASSUMONS AUCUNE RESPONSABILITE POUR LES DOMMAGES ACCIDENTALES, CONSECUTIFS OU DIRECTS, QUELS QU'ILS SOIENT
ET QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE, Y COMPRIS LA NEGLIGENCE. RIEN DANS LES PRESENTES NE DOIT ETRE ENTERPRETE COMME
UNE RECOMMANDATION A UTILISER UN PRODUIT QUI CONTREVIENT A UN BREVETS.